

Conférence de Presse :
23 juin à 9h30 au siège du SDE 28
(65, rue du maréchal Leclerc à Lucé)

Des boîtiers Voltalis pour l'Eure-et-Loir

Depuis plusieurs années, les pics de consommation d'électricité au cœur de l'hiver menacent l'équilibre électrique de la France. En tant que propriétaire du réseau de distribution publique d'électricité, le SDE 28 se préoccupe à tout instant du maintien de l'approvisionnement en électricité sur son territoire.

L'électricité ne se stockant pas sur le réseau, la production doit être égale à la consommation à chaque instant. Aussi, afin de renforcer son action en faveur de la maîtrise des consommations d'électricité, Le SDE 28 a demandé à Voltalis de se mobiliser pour mettre gratuitement son boîtier d'effacement diffus à disposition de tous les volontaires dans le département.

Ce dispositif concerne tous les locaux chauffés à l'électricité, qu'il s'agisse de bâtiments publics ou commerciaux aussi bien que des logements. Chacun peut ainsi, en disposant sans aucun frais de ce boîtier, réaliser des économies d'énergie, donc réduire sa facture d'électricité et participer à la sécurité d'approvisionnement du territoire.

Il s'agit d'un boîtier qui s'installe facilement sur le tableau électrique et permet à la fois de mesurer les consommations en temps réel, de les suivre à distance via Internet et de les moduler.

Ces modulations, réalisées à grande échelle et de façon coordonnée par Voltalis en fonction des besoins du réseau pour assurer en temps réel son équilibre, constituent ce que l'on appelle l'effacement diffus. Plutôt que de réaliser cet équilibre en faisant appel à des centrales d'appoint, chères et polluantes, l'effacement diffus permet aux sites équipés de moduler leur consommation et ainsi de réduire leur facture d'électricité (jusqu'à 15% donc 250 €/an pour un foyer), et de diminuer les émissions de CO₂ jusqu'à 30%.

Habitat Eurélien et la SA Eure-et-Loir Habitat, les principaux bailleurs du département, ont décidé de proposer à l'ensemble de leurs locataires se chauffant à l'électricité de pouvoir bénéficier en priorité de ce nouvel outil de maîtrise de la demande d'énergie. Après quelques autres territoires mobilisés pour faire bénéficier leurs habitants de cette innovation, comme la Bretagne, la région lyonnaise, le Nord ou plus près de nous l'Indre-et-Loire, c'est donc au tour de l'Eure-et-Loir de s'inscrire dans cette démarche de développement durable.

Le Syndicat invite tous les consommateurs utilisant du chauffage électrique à profiter de cette initiative. Le boîtier est mis à disposition sans frais, et peut être demandé via le site www.voltalis.com, par courriel à l'adresse sde28@voltalis.com ou par téléphone au : 01 49 06 47 00. L'installation, sur rendez-vous, est prise en charge par Voltalis. Elle dure moins d'une heure et ne nécessite pas de changement de fournisseur d'électricité. Le boîtier s'adapte à tous les types de chauffages électriques (par le sol, convecteurs, etc.)...

